10KM MARATHON SAN SEBASTIEN 2019

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. DATE ET HEURE

La Fédération d'Athlétisme de Guipuzcoa (FAG) et Fly Group organisent le dimanche 24 novembre 2019 la course 10km du Marathon International de San Sébastien.

Le départ aura lieu à 8H40 dans Paseo Errondo, sur un parcours urbain de 10.000 mètres (mesuré par les juges de la F.A.G) lequel devra être réalisé dans un temps limite de 1 heure. La ligne d'arrivée sera située au Mini Stade Anoeta.
www.zurichmaratondonostia.com

ARTICLE 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve est ouverte à tous ceux qui le souhaitent, sans distinction de sexe ou de nationalité, nés en 2003 ou avant.

Par des raisons de logistique, la participation en fauteuil roulant ou handbike ne sera pas acceptée.

Tous les coureurs participent sous leur responsabilité et devront avoir une condition physique suffisante pour réaliser cette épreuve

ARTICLE 3. INSCRIPTION

La participation est limitée à 1.000 coureurs.
L'inscription peut se faire « EN LIGNE » sur le web www.zurichmaratondonostia.com
et le paiement doit être effectué avec carte crédit ou carte débit au moment de formaliser l'inscription.
Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 21 novembre (s'il reste toujours des dossards).

Un dossard-puce est inclus dans tous les prix d'inscription

Premiers 100 dossards	12,50 €
Reste de dossards jusqu'au 2 avril	16,50 €
Du 3 avril au 16 sept.	18,50 €
17 sept. au 13 nov.	21,50 €
À partir 14 novembre	25,00 €

ARTICLE 4. REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

Une fois l'inscription effectuée, vous ne pourrez plus récupérer le montant ni garder votre dossard pour la prochaine édition. Par contre, lors de votre enregistrement, vous trouverez l'option *garantie de remboursement* qui vous permettra récupérer le 100% du montant de votre enregistrement jusqu'au 1er novembre et à partir de cette date jusqu'au 18 novembre, votre dossard vous sera réservé pour la prochaine édition. L'option *garantie de remboursement* doit être formalisé dans tout les cas lors de votre enregistrement. Pour le remboursement de votre inscription vous devrez envoyer un email à maraton@flygroupnet.com en indiquant nom, prénom, nº passeport ou pièce d'identité et numéro de commande que vous retrouverez sur votre confirmation d'enregistrement. Le montant de cette option ne sera pas remboursé.

ARTICLE 5. COLLECTE DU DOSSARD

Le dossard-puce et sac du coureur doivent se récupérer au Velodromo Antonio Elorza de Anoeta (Paseo Anoeta, 3 – 20014 San Sebastian) les jours et horaires suivants:

Vendredi 22 novembre: 17:00 -20 :00
Samedi 23 novembre: 10:00 -19:00
Dimanche 24 novembre: 07:00 à 08:00* (services limités)

- **On conseille fortement à tous les participants de retirer leurs dossards la veille. Si vous ne pouvez pas le faire personnellement une autre personne peut le faire à votre place avec une photocopie du passeport ou carte d'identité (une photo sur un portable est valide aussi)**

Il sera obligatoire de présenter la carte d'identité/passeport pour prendre le dossard et la puce. Si autre personne collecte votre dossard, celle-ci devra présenter une photocopie de votre pièce d'identité ou une photo sur le portable.

ARTICLE 6. DOSSARD-PUCE OBLIGATOIRE

L'utilisation du dossard-puce est obligatoire et devra être toujours visible sur la partie frontale du tronc. Des points de contrôle de temps seront mis en place au Départ, à l'Arrivée et sur d'autres points le long du parcours.

ARTICLE 7. TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ

La durée maximale du temps de l'épreuve est de 1 heure. Les athlètes qui ne respectent pas les étapes pourraient être retirés de la compétition.

• 5 KM 30 min
• 6 KM: 36 min
• 7 KM: 42 min
• 8 KM: 48 min
• 9 KM: 54min

ARTICLE 8. MOTIFS D'EXCLUSION

Sera motif suffisant d'exclusion :

• Ne pas passer par les points de contrôle mis en place.
• Ne pas faire le parcours complet.
• Modifier, plier ou cacher la publicité du dossard.
• Ne pas porté le dossard-puce correctement placé et visible sur la poitrine
• Prendre le dossard - puce attribués à un autre coureur.
• Ne pas répondre aux instructions des juges ou le personnel de l'organisation.
• Arriver sans le dossard.
• Obtenir de l'aide de marquage de coureurs non inscrits ou d'accompagnants sur voitures non officielles.
• Recevoir du ravitaillement en dehors des points officiels indiqués sur le plan du parcours
• Recevoir du ravitaillement par des véhicules en mouvement.
• Participer avec poussettes bébé dans le circuit
• Courir avec enfants dans le parcours y compris ligne d'Arrivée
• Nous vous rappelons aussi que tout véhicule motorisé où vélos qui ne soient pas de l'organisation sont strictement interdits

ARTICLE 9. RAVITAILLEMENTS

Il y aura un ravitaillement général au kilomètre 5.
Un ravitaillement sera disponible également à l'arrivée.

ARTICLE 10. ASSURANCE

Tous les participants inscrits seront officiellement couverts par une police d'assurance qui couvre les accidents survenant en conséquence directe à l'élaboration de l'épreuve et en aucun cas par une dérivation de maladie latente ou défaut, imprudence, négligence, violation des lois et les règles articulées ou les accidents produits dans le trajet vers et depuis l'endroit où la course se déroule

ARTICLE 11. ASSISTANCE MÉDICALE

Il y aura de l'assistance médicale sur différents points le long du parcours. Il y aura également assistance médicale à l'arrivée
L'organisation recommande aux coureurs de se soumettre à un examen médical préalable à l'épreuve, acceptant tout participant le risque associé à l'activité sportive.

ARTICLE 12. PRIX

Recevront trophée les 3 premiers qualifiés en catégorie hommes et femmes

ARTICLE 13. DROITS D'IMAGE ET DONNÉES PERSONNELLES

Tous les participants, du fait de formaliser l'inscription, acceptent le présent règlement et consentent à la FAG par lui-même ou par des tiers, à l'utilisation et l'informatisation des données personnelles à des fins exclusivement sportifs, de promotion ou commerciaux, et à l'utilisation de leur image au sein de l'épreuve à travers des photographies, vidéo, etc.

Conformément aux dispositions de la loi 15/1999 du 13 décembre sur la protection des données à caractère personnel, le participant peut exercer son droit d'accès à ces fichiers afin de modifier ou d'annuler tout ou en partie son contenu. Pour exercer ce droit, il faudra le demander par écrit au siège social de la FAG (Anoeta pasealekua 5, Kirol Etxea, 20014 Donostia) ou de FLY GROUP (Pol Akarregi 12, pab 5- 20120 Hernani).
Toutes les questions non couvertes sont régies par les normes de l'IAAF.